

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS382

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 47, substituer aux mots :

« Ces dispositions ne sont pas applicables »,

les mots :

« Le présent article n'est pas applicable »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel